

Malakoff, le - 5 SEP. 2012

Décision n° 78 /2012 portant nomination du directeur du centre EPIDE de Combrée

Le directeur général de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18,

Décide :

Art. 1er – M. Pierre-Yves Marion de Procé est nommé directeur du centre EPIDE de Combrée à compter du 1^{er} octobre 2012.

Art. 2 - Le directeur des ressources humaines et des relations sociales et le chef du service des affaires juridiques et des marchés publics sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

Charles de Bätz de Trenquelléon

